



Communiqué de presse  
12 novembre 2020

## **MARCHÉ DU SAMEDI MATIN EN CENTRE-VILLE : le maintenir implique une responsabilité partagée**

**Communiqué de Florian BERCAULT, Maire de Laval  
et de Bruno BERTIER,  
1<sup>er</sup> adjoint chargé des transitions urbaines et commerciales**

Depuis cet été, les commerçants comme les habitants plébiscitent la nouvelle organisation du marché du samedi matin à Laval. Des étals davantage espacés, des allées élargies, des accès sécurisés, tout a été fait pour garantir aux habitués un confort d'achat. Cette nouvelle formule adaptée à la situation sanitaire que nous connaissons a d'ailleurs fait l'objet d'une validation de la Préfecture de la Mayenne.

Le confinement décidé il y a 15 jours a contraint encore davantage la tenue de ce marché. Son maintien est une priorité pour la Ville de Laval, il implique néanmoins une responsabilité individuelle et collective.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons rappeler quelques principes importants :

- > Pour mieux répartir les flux de fréquentation, **nous encourageons les habitants à utiliser toute l'amplitude proposée de 7h30 à 13h30** en évitant le créneau le plus fréquenté de 11h à 12h30.
- > **La distanciation physique dans les files d'attentes** doit être strictement respectée.
- > Nous invitons les habitants à **limiter le nombre de personnes d'un même foyer présentes sur le marché**. Il ne doit pas s'agir d'une balade familiale mais bien d'un acte d'achat de produits alimentaires.

Parallèlement au respect de ces principes, la Ville de Laval a pris des mesures complémentaires en matière de prévention :

- > **Renforcement de l'affichage pédagogique pour faciliter la gestion des flux.**
- > **Renforcement de la présence d'agents, de médiateurs et de la Police Municipale.**

Enfin, dans le cadre du Plan Vigipirate Urgence Attentat, le déploiement de la herse rue des Déportés et la présence des militaires de l'opération sentinelle sont maintenus.